

Faits saillants

6 février 2020

DÉTAILS DE L'ÉMISSION

Émetteur :	Province de Québec
Cotes de crédit :	Aa2/AA+/AA- (Stable/Stable/Stable)
Taille :	500 M\$ CA
Date de négociation :	6 février 2020
Date d'émission :	13 février 2020
Date d'échéance :	13 février 2027
Coupon :	1,85 %
Taux de rendement :	1,860 %
Prix :	99,935 \$
Écart de taux <i>reoffer</i> :	+48,0 pbs
Canada de référence :	CAN 1,5 % du 1 ^{er} juin 2026
Bourses :	Luxembourg Green Exchange (LGX) – Euro MTF Market
Chefs de file :	BMO, HSBC, RBC et Scotia
Co-chef de file senior :	SEB

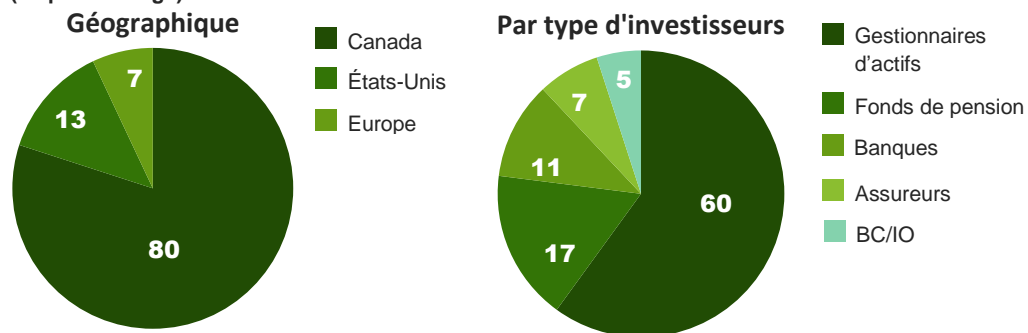
EXÉCUTION

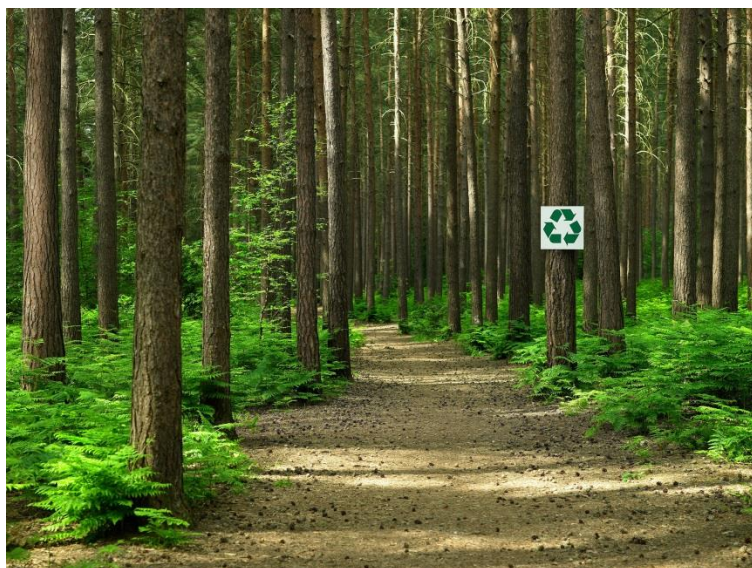
- Mardi 4 février 2020 : Le mandat a été annoncé à 11 h 20, et une invitation pour une présentation Web a été envoyée à l'attention des investisseurs partout dans le monde. Cette présentation mettait en lumière le cadre de référence du programme d'obligations vertes du Québec, les projets admissibles à recevoir des fonds et l'utilisation du produit de cette cinquième émission d'obligations vertes.
- Mercredi 5 février 2020 : La transaction a officiellement été annoncée, pour une échéance de 7 ans et un montant de 500 millions de dollars canadiens (*no-grow*), avec une indication initiale d'écart de taux d'environ 49,5 points de base. La taille de l'émission a été plafonnée à 500 millions de dollars canadiens compte tenu des besoins d'emprunts verts du Québec à ce moment.
- Jeudi 6 février 2020 : Avec un livre de commandes dépassant 2,75 milliards de dollars, le Québec a pu resserrer l'écart final à 48,0 points de base, un niveau permettant de balancer la qualité du livre de commandes, tout en permettant à la transaction de performer sur le marché secondaire.

FAITS SAILLANTS

- Le 6 février 2020, le Québec a réalisé avec succès sa cinquième émission d'obligations vertes.
 - Avec un livre de commandes de plus de 2,75 milliards de dollars canadiens, le Québec a connu un succès qui a surpassé celui des quatre premières émissions (février 2017, février 2018, juin 2018 et février 2019), pour lesquelles les intérêts avaient dépassé 1,1 milliard, 1,8 milliard, 1,9 milliard et 2,4 milliards de dollars respectivement.
- Québec est le premier gouvernement à émettre des obligations vertes sur le marché canadien cette année. À ce jour, le Québec est l'une des deux seules provinces à émettre des obligations vertes sur ce marché, avec l'Ontario.
 - Le Québec s'est engagé à être un émetteur régulier sur le marché des obligations vertes.
- L'émission a de nouveau suscité un fort intérêt chez les investisseurs ayant des mandats verts ou étant signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, lesquels ont représenté 85 % des ventes totales.
- L'émission a été offerte sur le marché mondial afin de permettre autant aux investisseurs internationaux que canadiens d'y participer. De cette façon, elle a connu une large distribution dans le marché primaire, avec 62 investisseurs (80 % au Canada, 13 % aux États-Unis et 7 % en Europe). Quant aux types d'investisseurs, 60 % étaient des gestionnaires d'actifs, 17 % des fonds de pension, 11 % des banques, 7 % des assureurs et 5 % des banques centrales et des institutions officielles.

Distribution : (en pourcentage)





CADRE DE RÉFÉRENCE ET PROJETS ADMISSIBLES

- Les fonds levés serviront à financer des projets respectueux de l'environnement, en conformité avec le cadre de référence du programme d'obligations vertes du Québec.
 - Ce cadre de référence s'est vu attribuer la plus haute cote possible par l'organisme CICERO (Center for International Climate Research), soit la cote « *dark green* » (vert foncé).
- Les projets verts admissibles font partie d'une des catégories suivantes (à l'exclusion des projets de génération d'électricité faisant intervenir des carburants fossiles et de l'énergie nucléaire) :
 - transport public
 - efficacité énergétique
 - énergies renouvelables
 - gestion durable des déchets
 - aménagement durable du territoire
 - gestion de l'eau ou assainissement des eaux
 - gestion forestière, agricole et des terres
 - adaptation au climat et résilience



PROJETS ADMISSIBLES POUR LA CINQUIÈME ÉMISSION

- En plus de projets financés au moyen de précédentes émissions d'obligations vertes du Québec, trois nouveaux projets ont été désignés comme répondant aux critères de sélection et pourront faire l'objet de financement dans le cadre de la présente émission d'obligations vertes :
 - Le centre de transport Bellechasse (certification visée LEED or)
 - Le centre de transport – Est de Montréal (certification visée LEED or)
 - Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal (financement des travaux préliminaires)

UTILISATION DU PRODUIT

- Un montant égal au produit net de l'émission d'obligations vertes est crédité dans un compte désigné afin que l'utilisation et l'affectation des fonds reliés aux projets admissibles fassent l'objet d'un suivi.
- Tant que le solde du compte demeure positif, des sommes équivalentes aux fonds déboursés sont déduites de ce solde à mesure qu'elles sont affectées aux projets admissibles approuvés en vertu du cadre de référence du programme.
- Les premières exigences de déboursés pour les projets sélectionnés doivent se concrétiser dans les douze mois suivant l'émission des obligations vertes ou dans les six mois précédant leur émission.
- Dans l'attente d'un déboursé, le solde non affecté est investi à court terme dans des bons du Trésor ou des titres à court terme émis ou garantis par le gouvernement du Québec ou un autre gouvernement canadien.
- Le ministère des Finances publie annuellement un bulletin d'information à l'attention des investisseurs sur l'état d'avancement des projets financés, l'allocation des fonds aux projets et les bénéfices sur l'environnement.

NOM DU PROJET	CATÉGORIE	ALLOCATION POTENTIELLE DU FINANCEMENT (%)
Achat de bus hybrides ou électriques	Transport public	[5-40]
Nouvelles voitures de métro AZUR	Transport public	[0-30]
Réno-Systèmes et Réno-Infrastructures	Transport public	[10-30]
Centre de transport Bellechasse	Efficacité énergétique	[0-10]
Centre de transport – Est de Montréal	Efficacité énergétique	[0-10]
Prolongement de la ligne bleue	Transport public	[0-5]